

Séance du conseil d'administration du CGDIS du 22 janvier 2026

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Pour commencer la réunion, les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 2 adaptations de postes, 2 engagements, 4 mutations internes, 5 départs, 1 avancement et promotion, 1 changement de carrière, 7 attributions de primes, 2 changements du taux d'occupation, 1 demande pour un congé sans solde, 3 réductions de la période d'initiation, la nomination d'un observateur pour un examen-concours ainsi que 1 demande d'autorisation pour exercer une activité accessoire.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

CIS	Fonction
Roeserbann	Chef CIS adjoint

Ainsi que la nomination :

Zone de secours	Fonction
Est	Chef de zone adjoint

CIS	Fonction
Roeserbann	Chef CIS adjoint

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le **service aeronautical rescue sub-center** (ARSC) est opérationnel. Aux fins de pouvoir disposer des accès nécessaires pour réceptionner des alertes en cas d'incident impliquant un avion, des accords à conclure avec l'Administration de la navigation aérienne et le « French Mission Control Center » sont approuvés par le conseil d'administration.

Le conseil a approuvé le projet de construction d'un **nouveau Centre d'incendie et de secours** introduit par l'Administration communale de Schengen.

Pour clôturer la réunion, les avis reçus dans le cadre de la mise à jour du **Référentiel SAMU** ont été présentés et brièvement discutés. Le conseil d'administration a décidé de charger un groupe de travail avec la révision intégrale du référentiel SAMU.